



Compte rendu du groupe de travail **CHSCT Cité du 5 septembre 2022**

M le Directeur Adjoint du SGCD a présidé la réunion. L'objet de cette réunion était la préparation du prochain CHSCT Cité qui se tiendra le 16 septembre prochain.

Philippe COLLET de la CGT est intervenu afin de soulever le problème du chauffage dans les box d'accueil du bâtiment B. En effet la problématique de la rénovation énergétique vise à porter la température dans les locaux à 19° C. En hiver des températures extrêmement basses ont été relevées qui ont nécessité le port de blousons ou de manteaux pour pouvoir faire l'accueil. Il sera tenu compte de la particularité de l'accueil de la cité afin que l'accueil se déroule dans de bonnes conditions.

Ensuite, il a été évoqué l'état d'avancement des points évoqués par les groupes de travail du CHSCT :

— Les garages prennent l'eau suite à des fuites du toit de la terrasse. Les boîtiers électriques sont bien étanches. La réfection du toit terrasse demandée en 2022 n'a pas été retenue.

Des rats dégradent les voitures sur le parking de la manutention. Ce problème va être réglé cette semaine.

— Les abris à vélo : un panneau « Pied à terre obligatoire » a été posé.

— Mutualisation des salles de réunions pour le CHSCT Cité : la plateforme OSMOSE (plateforme commune à toutes les administrations) a été retenue afin de réserver les salles de réunions et pour l'échange de dossiers et de documents.

— Mutualisation des véhicules de service : les administrations n'y sont pas favorables tant pour des raisons de priorisation des missions entre services, que pour des raisons de gestion et de finances.

— Mutualisation des bornes électriques : M RAOUF a précisé que des places sont disponibles mais que chaque administration doit acheter ses bornes. La DDFIP a effectué une demande pour une borne. Il a ensuite été évoqué la prise en charge de la consommation de ses bornes. Il va être proposé que cette charge soit impactée sur les charges communes. La répartition sera faite entre administration en fonction du nombre de véhicules.

— Le mobilier urbain : des tables de pique nique vont être installées sous la toiture du RIAM (a priori une dizaine). Un essai de deux tables sera fait avant d'envisager d'en mettre davantage.

— La signalisation de la voie pompier a été refaite au pied du bâtiment B avec interdiction de stationner.

- Le lecteur de badge du parking de la manutention n'est pas satisfaisant. Mme LETELLIER a demandé un devis afin de remettre un système plus pratique (cela sera inclus dans le budget 2023).
- Des panneaux ont été posés sur le parking du RIAM pour mettre en évidence les places réservées.
- Points sur les WC : les produits utilisés par les femmes de ménage sont bio. Les essuis main en tissu vont disparaître (en raison du COVID).
- La question de créer des espaces fumeurs est à l'étude en raisons des problèmes de fumée et de nuisance sonore sur la passerelle (la fumée entre dans les bureaux et le bruit importune les collègues). L'emplacement des espaces fumeurs reste à être déterminé (à côté de l'abri vélo, à côté du RIAM...).
- La signalétique avec QR code a été refaite pour les usagers. Son fonctionnement s'avère pour l'instant satisfaisant.
- Une plaque au sol devant l'entrée du Bâtiment B a causé une chute en juin (un agent de la DESDEN s'est foulé la cheville). Il va être procédé à des travaux afin de la mettre parfaitement à niveau par rapport au sol.
- Fuite sur la coursive du Bâtiment B (l'eau ruisselle sur la coursive et depuis le nettoyage des gouttières, l'eau coule dans les bureaux du bâtiment B). Les travaux doivent être faits en septembre prochain.
- Un trou sur la chaussée devant la salle Seine du Bâtiment C permettant le passage de rats a été rebouché.

Christophe Picard
Philippe Collet
représentants syndicaux pour la CGT